



Le syndicat minoritaire du CH Arras, MAIS SYNDICAT A PART ENTIERE !

Vous souhaitez adhérer à un syndicat libre, indépendant ?

A un syndicat ni à vendre, ni à acheter ?

A un syndicat qui vous écoute, vous aide, vous informe, vous conseille ?

A un syndicat qui vous représente et porte vos revendications ?

A un syndicat qui ne pratique pas la langue de bois ?

Alors plus d'hésitation, SUDistez-vous !

Solidaires Unitaires Démocratiques

SUD Santé Sociaux – Centre Hospitalier d'Arras
Boulevard Besnier – BP 914 – 62 022 ARRAS Cedex

Téléphone : **03 21 21 13 36** ou poste **31 336**

E-Mail : sud.sante.arras@free.fr ou syndicat.sud@ch-arras.fr

Site → <http://sud.sante.arras.free.fr>

Syndicat Départemental SUD Santé-Sociaux du Pas de Calais

71 bis, rue Roger Salengro – 62 223 Saint Laurent-Blangy

Téléphone : **06 15 71 41 04** - E-Mail : sud.sante.sociaux.62@free.fr

*En cette période de fin d'année
le bureau syndical SUD Santé Sociaux
du Centre Hospitalier d'Arras
vous souhaite à toutes et tous
d'excellentes fêtes de fin d'année.*

*Que 2012 vous apporte
Ainsi qu'à vos familles*



*Santé
Unité
Et Délices
Joyeux Noël
Et
Bonne Année*

2012

Sommaire

Présentation des militants SUD	Pages 04 à 09
Analyse des élections	Page 10
Gériatrie (Soins et Logistique : Même Galère)	Page 11
Hôpital (Dur Réveil)	Page 12
Grève générale illimitée à partir du 15 novembre 2011 ?	Page 13
Grève du 06 décembre 2011	Pages 14 & 15
Rappel des droits	Pages 16 & 17
G.P.A.D / R.P.S.	Page 18
Permanenciers Auxiliaires de Régulation Médicale	Page 19
Hausse du SMIC	Page 19
Fauteuils Roulants (pas de jeton / pas de fauteuil)	Page 20
Humour	Pages 21 & 22



Présentation des militants Sud



Frédéric DESPINOY ... Entré à L'hôpital fin 1981 ...
Electricien aux Services Techniques jusqu'en mai 1987,
Pupitreux au Service Informatique jusqu'en août 2001,
Actuellement affecté à l'Unité de Production Culinaire en tant
que Technicien ...

Au CH Arras, Fred est mandaté Secrétaire SUD Santé Sociaux et
siège au **CHS-CT**.

Fred milite au syndicat SUD depuis septembre 2002, il est à
l'initiative de la création de SUD à l'hôpital d'Arras en juin 2003.

Fred est également Secrétaire Départemental SUD Santé Sociaux
pour le Pas de Calais, il participe activement au Bureau Régional
du syndicat, au Conseil National de la Fédération SUD Santé
Sociaux et aux instances de l'Union Syndicale Solidaires.

Nadine EMBARECK ... Entrée à L'hôpital en 1974 ...

Auxiliaire de Puériculture en Médecine Néonatale puis en
Pédiatrie.

Au CH Arras, Nadine est mandatée Secrétaire SUD Santé Sociaux,
elle est élue au **CTE** et en **CAPL N° 8**

Nadine milite au syndicat SUD depuis 2003, elle participe
activement aux instances départementales du syndicat et aux
commissions nationales de la Fédération SUD Santé Sociaux.



Didier BELLOY ... Entré à L'hôpital en 1974 ...

Maitre Ouvrier Principal aux Services Techniques.

Au CH Arras, Didier est mandaté Secrétaire SUD Santé Sociaux.

Didier a participé activement à la création de la section du syndicat
SUD Santé Sociaux au CH Arras en juin 2003.

Bernard FABRIS ... Entré à L'hôpital en 1969 ...

Agent de Maitrise Principal aux Services Techniques.

Au CH Arras, Bernard est mandaté Secrétaire SUD Santé Sociaux et
est élu en **CAPL N°7**.

Bernard a participé activement à la création de la section du
syndicat SUD Santé Sociaux au CH Arras en juin 2003.



Présentation des militants *Sud*



Dorothée CAVE ... Entrée à L'hôpital en 1987 ...

Agent de Service Hospitalier Qualifiée au Bio Nettoyage.

Dorothée a également travaillé au CCM Pierre Brunet, à Pierre Bolle, à Saint Pierre, aux Cuisines Centrales, en Gastrologie.

Dorothée milite à SUD Santé Sociaux depuis 2005.

Dorothée est membre du bureau SUD Santé Sociaux.

Anne GRESSIER ... Entrée à L'hôpital en 1994 ...

Aide Soignante en Médecine Polyvalente.

Anne a également travaillé aux Blancs-Monts, au CCM Pierre Brunet, en Chirurgie, en Réanimation Adulte, en Oncologie et en UCAP.

Anne milite à SUD Santé Sociaux depuis 2010.

Anne est membre du bureau SUD Santé Sociaux, elle siège au **CHS-CT** et est élue au **CTE**.



Ludovic DESSINGES ... Entré à L'hôpital en 1999 ...

Ouvrier Professionnel Qualifié à l'Unité de Production Culinaire.

Ludo milite à SUD Santé Sociaux depuis 2010.

Ludo est membre du bureau SUD Santé Sociaux, il siège au **CHS-CT** et est élu au **CTE** et en **CAPL N° 7**.

Valérie CLOBER ... Entrée à L'hôpital en 1989 ...

Aide Médico Psychologique à l'EHPAD de Dainville.

Valérie a également travaillé au CCM Pierre Brunet, à Saint Pierre et à la MAPAD de Pierre Bolle.

Valérie milite à SUD Santé Sociaux depuis 2011.

Valérie est membre du bureau SUD Santé Sociaux, elle siège au **CHS-CT** et est élue au **CTE** et en **CAPL N°8**.



Présentation des militants *sud*



Nadine VANDERBERGHE ... Entrée à L'hôpital en 1987...

Infirmière en Pédiatrie.

Nadine a également travaillé en Réanimation Adulte et dans le Pool Infirmier

Nadine milite à SUD Santé Sociaux depuis 2008.

Nadine est membre du bureau SUD Santé Sociaux et est élue au **CTE**.

Martine BONIFACE ... Entrée à L'hôpital en 1976 ...

Infirmière au Bloc Opératoire.

Martine a également travaillé en Réanimation Adulte, à Saint Pierre, en Pédiatrie, aux Blancs Monts et à Pierre Bolle.

Martine milite à SUD Santé Sociaux depuis 2008.

Martine est membre du bureau SUD Santé Sociaux et est élue en **CAPL N°5**.



Hélène WIART ... Entrée à L'hôpital en 1992 ...

Infirmière en Chirurgie.

Hélène a également travaillé aux Blancs Monts, à Pierre Bolle, au CCM Pierre Brunet, à la MAPAD, en Neurologie et à l'UCAP.

Hélène milite à SUD Santé Sociaux depuis 2006.

Hélène est membre du bureau SUD Santé Sociaux.

Catherine HUDDLESTONE ... Entrée à L'hôpital en 1991 ...

Infirmière dans l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs.

Catherine a également travaillé dans le Pool Infirmiers, en Chirurgie et en Addictologie.

Catherine milite à SUD Santé Sociaux depuis 2011.

Catherine est membre du bureau SUD Santé Sociaux et est élue en **CAPL N° 5**.



Présentation des militants *Sud*



Bénédicte LAGACHE ... Entrée à L'hôpital en 2000 ...

Psychologue en Pédiatrie.

Bénédicte est élue au **CTE**.

Bénédicte était déjà élue depuis les élections de 2007.

Chantal ROTSAERT ... Entrée à L'hôpital en 1972 ...

Assistante Médico Administrative aux Consultations Externes Spécialisées (ORL, Ophtalmologie, Stomatologie).

Chantal a également travaillé en Chirurgie.

Chantal est élue en **CAPL N°6**.



Yannick NOWAKOWSKI ... Entrée à L'hôpital en 2006 ...

Assistante Médico Administrative au Bloc Endoscopique.

Yannick a également travaillé en Chirurgie, en Réanimation Adulte, à l'Hôpital de Jour, en Traumatologie, en Endoscopie, en Pédiatrie, en Neurologie, aux Consultations Externes Spécialisées (ORL, Ophtalmologie, Stomatologie) et au Bloc Opératoire.

Yannick milite à SUD Santé Sociaux depuis 2011.

Yannick est membre du bureau SUD Santé Sociaux et est élue en **CAPL N° 6**.



Cathy DUPIRE ... Entrée à L'hôpital en 1994 ...

Aide Soignante reclassée pour raison de santé au Secrétariat de Pédiatrie.

Cathy a également travaillé en Réanimation Adulte et en Chirurgie.

Cathy milite à SUD Santé Sociaux depuis 2011.

Cathy est membre du bureau SUD Santé Sociaux.



Présentation des militants **sud**



Amandine LEBRUN ... Entrée à L'hôpital en 2004 ...
 ASHQ FF d'Aide Soignante à l'EHPAD de Dainville.
 Amandine a également travaillé à la MAPAD Pierre Bolle et au CCM Pierre Brunet.
 Amandine milite à SUD Santé Sociaux depuis 2007.
 Amandine est membre du bureau SUD Santé Sociaux.

Véronique VERDEZ ... Entrée à L'hôpital en 1993 ...
 Agent de Service Hospitalier Qualifiée à Pierre Bolle.
 Véronique a également travaillé en Médecine Néonatale, en Cardiologie, en Chirurgie, en Maternité et au CCM Pierre Brunet.
 Véronique milite à SUD Santé Sociaux depuis 2007.
 Véronique est membre du bureau SUD Santé Sociaux.



Angélique CHARLON ... Entrée à L'hôpital en 1999 ...
 Agent de Service Hospitalier Qualifiée au C.S.P.A.
 Angélique a également travaillé en Médecine, en Chirurgie, en Restauration, au CCM Pierre Brunet et en Soins de Suite et de Réadaptation.
 Angélique milite à SUD Santé Sociaux depuis 2010.
 Angélique est membre du bureau SUD Santé Sociaux.

Lucie BOETS ... Entrée à L'hôpital en 2006 ...
 Technicienne Supérieure Hospitalier au Bio-Médical.
 Lucie milite à SUD Santé Sociaux depuis 2011.
 Lucie est membre du bureau SUD Santé Sociaux.



Présentation des militants *Sud*



Catherine NOYEN ... Entrée à L'hôpital en 1982 ...

Maître Ouvrier en Logistique (DAV)
(Gestion de la Distribution des tenues de travail)

Catherine a également travaillé à la buanderie, en blanchisserie et comme hôtelière pour différents services.

Yolaine LEU ... Entrée à L'hôpital en 1982 ...

Aide Soignante en Cours Séjours Gériatriques.

Yolaine a également travaillé au CCM Pierre Brunet et en Médecine Polyvalente.



Jean-Louis PUJOL ... Entré à L'hôpital en 1975 ...

Conducteur Ambulancier au SMUR et au CESU.

Jean-Louis a également travaillé en buanderie, en radiologie et au service ambulances.



Florence LAINE ... Entrée à L'hôpital en 1988 ...

Adjointe Administrative au CESU.

Florence a également travaillé à la Direction des Ressources Humaines, au C.G.O.S., à la Formation et à l'I.F.S.I.



Analyse des élections

Le 20 octobre dernier, les personnels ont voté pour élire leurs représentants aux commissions administratives et au comité technique d'établissement.

Un salarié sur quatre a accordé sa confiance à SUD et nous les en remercions.

Grace à ses élus, SUD vous garantit une complète transparence sur les instances auxquelles il participera (CHS-CT, CTE, CAP 5, 6, 7 et 8).

Au Centre Hospitalier d'Arras, SUD baisse de 4,5 % par rapport à 2007 et perd un siège en CAPL 2 et 4 à une voix. Pourquoi ? Quelles conséquences ?

SUD ferait-il peur aux agents de l'hôpital? SUD serait-il trop direct ?

Une chose est évidente, la direction se réjouit de cette baisse ... puisqu'elle a tout fait pour (signature d'un protocole avec le syndicat majoritaire sur les accords remontant à 2006, 2 jours avant les élections, accord de l'IFRTS à compter du 01 janvier 2012 aux secrétaires médicales remplissant les conditions, accusation de SUD d'un tract mensonger sur les emprunts toxiques avec au passage l'appui du syndicat majoritaire et d'une presse locale) ... Malgré le prix à payer, SUD ne regrette pas sa franchise et sa transparence, ne se compromettra pas à des fins électorales, continuera à informer tous les salariés et, surtout, sera de toutes les luttes à leurs cotés.

La conséquence majeure de cette baisse de représentativité au sein du Centre Hospitalier est la forte diminution de nos moyens en temps et donc la diminution de notre présence sur le terrain. Mais rassurez-vous, les militants SUD sont déterminés et contrairement à ce qui se dit, SUD n'est pas mort ... La baisse de nos moyens nous oblige à une réorganisation, vous avez constaté dans les pages précédentes que la composition de notre bureau syndical n'a que très peu changé. L'arrivée de jeunes militant(e)s, rajeunit la moyenne d'âge du bureau et apporte un souffle nouveau. La réorganisation du bureau a été élaborée au consensus par et pour le bien du collectif.

Nous avons pu lire que certains espèrent nous « avaler », tout comme ils auraient avalé leurs derniers concurrents, nous voulons apporter une précision à ces propos, SUD n'existe pas pour faire concurrence aux autres organisations syndicales, SUD existe pour défendre l'ensemble des salariés. Par contre, nous garantissons à ceux qui se trompent de combat, une digestion très pénible !

Pour conclure sur une note positive, au niveau départemental SUD se maintient et devient 4^{ème} organisation syndicale (en 2007 elle était 5^{ème})...

Dans tous les cas, SUD est convaincu que les luttes futures pour défendre nos conditions de travail, l'emploi, la prise en charge de qualité des patients ou des résidents, seront nombreuses et que seule, l'unité des salariés et des organisations syndicales, permettra les victoires. SUD appellera toujours à l'unité et à la solidarité pour permettre ces victoires sans se soucier des querelles de clochers.

Le bureau syndical SUD Santé Sociaux du Centre Hospitalier d'Arras

Le poing SUD GERIATRIE



Centre Hospitalier d'ARRAS
Téléphone : 03.21.21.13.16 ou poste 31 336
Email : syndicat.sud@ch-arras.fr
Site : http://sud.sante.arras.free.fr

Soins et Logistique même galère !

27 octobre 2011

**Avant les élections :
Pas de problèmes en gériatrie ...**

**Le lendemain des élections :
Les personnels déchantent !**

*Les promesses électorales ?
C'est du passé !
Bienvenue dans la réalité !*

CDD non reconduits, aucun remplacement des maladies, rappels sur congés annuels et sur RTT, nombre de repos non respecté, temps partiel ignoré, modifications des horaires qui bafouent la réglementation sans avis des instances ... Mise en place de procédures dégradées et déchéance de la prise en charge des résidents et des conditions de travail ...

ET UNE CUILLER POUR...

Yves Louise Micheline Jean Lucette Luigi Jacques Piotr René Nicole Fabienne André Augusto Lydie Luc Odette Emiliano Julien Françoise Pierre Yvonne Marie Paule Amélie Serge Marcel Yves Raymond Marc Rose Jacques Victorine Bernard Yvette Bernadette Josephine Louis Cecile Bruno Simone Joseph Virginie Paul Maria Odette

Le sous-effectif conduit à la maltraitance institutionnelle !

EFFECTIFS, FORMATION, QUALIFICATION, SONT DES SOLUTIONS !

OSONS DIRE NON

Rappel : CTE du 28 juin 2011

SUD s'était opposé sans réserve au projet de réorganisation du CCM Pierre Brunet ! Et pour cause : La suppression d'un poste AS de jour par étage au CCM Pierre Brunet équivaut à supprimer dans la réalité 2 ETP par étage ! En effet : Avant la réorganisation, l'un des deux postes de jours était régulièrement supprimé pour combler les absences. Résultat : Après la réorganisation, zéro poste de jour et cadence infernale !

Le syndicat majoritaire avait émis des réserves sur le fait qu'il ne fallait pas mettre la nouvelle organisation en place avant les vacances ... mais après ! POURQUOI ? ... Parce qu'après avoir manipulé les salariés du CCM qui ont validé la suppression de ce poste, il savait que les conditions de travail et la prise en charge des résidents allaient se dégrader et qu'il ne fallait pas que cela entache les élections !

Et oui, bienvenue dans le monde de la réalité ... et de la manipulation !

SUD le syndicat qui vous met des yeux, là où d'autres vous mettent les mains !

- EHPAD de Pierre Bolle : 2 ASHQ pour 70 chambres ! ... *intolérable !*
- EHPAD de Dainville : Nouvel horaire de coupure 08H00 à 20H00 avec des plages de travail de 02H00 ! ... *illégal !*
- CCM Pierre Brunet : 3 repos sur 4 par quinzaine ... *illégal !*

Et l'encadrement annonce :

« la situation financière de l'établissement est mauvaise, et elle demande des mesures ! »



Ah oui ? et c'est quoi les mesures ?

Jusqu'où allons nous laisser aller la dégradation de nos Conditions de travail et de la prise en charge des résidents ?

Seuls les syndicats ne peuvent rien !
(et on ne vous parle pas des syndicats qui sont compromis avec les directions)

Ensemble, dans l'unité, syndiqués, non syndiqués, tout devient possible !

Alors pas d'hésitation SUDistez-vous !



Le poing SUD DUR REVEIL !



Soins, Administratifs et Logistiques
même galère !

31 octobre 2011

Les promesses électorales ?
C'est du passé !
Bienvenue dans la réalité !

Avant les élections :
Pas de problème ...

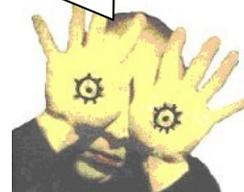
Le lendemain des élections :
Les discours changent !

Et oui, même la presse écrite revient sur ses propos !

Avant les élections SUD était accusé de « tract mensonger » ...
Après les élections, cette même presse informe sur les emprunts toxiques et donne raison à SUD !

Si certains essaient de nous faire croire que 1 euro toxique sur 3 empruntés ne met pas en danger l'hôpital, SUD a une certitude : la gestion des personnels met en danger la qualité des soins, nos conditions de travail et inévitablement la santé des patients (oups ... des clients) !

SUD le syndicat qui vous met des yeux, là où d'autres vous mettent les mains !



CDD non reconduits, aucun remplacement des maladies, rappels sur congés annuels et sur RTT, nombre de repos non respecté, temps partiels ignorés, menaces sur Congés Annuels d'été 2012 (que 2 semaines et baisse du taux d'agents en vacances), sorties de GPAD sans ménagement ...

Avant les élections, 70 ETP en plus par rapport à l'année dernière qu'ils disaient !
En réalité, 48 ETP en plus par rapport aux élections de 2007 (listes électorales) et après les élections une vague de fin de contrats ... qui ont pourtant participé à la vague syndicale du 20 octobre !

Et l'encadrement annonce :

« la situation financière de l'établissement est mauvaise, elle demande des mesures ! »

Ah oui ? et c'est quoi les mesures ?

Jusqu'où allons nous laisser aller la dégradation de nos conditions de travail et de la prise en charge des patients ?

Seuls, les syndicats ne peuvent rien !

(et on ne vous parle pas des syndicats qui sont compromis avec les directions)

Ensemble, dans l'unité, syndiqués, non syndiqués, tout est possible !



Alors pas d'hésitation SUDistez-vous !

Le poing SUD



GREVE GENERALE ?

Sur quelles revendications ?

14 novembre 2011

*Les promesses électorales ?
C'est du passé !
Bienvenue dans la réalité !*

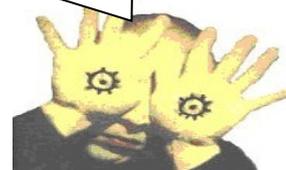
Le 08 novembre 2011, le syndicat majoritaire de l'établissement déposait un préavis de grève générale pour le 15 novembre, auprès de la Direction du Centre Hospitalier d'Arras.

L'exigence du syndicat dépositaire du préavis de grève est : « une rencontre avec la Direction afin de pouvoir aborder l'ensemble des difficultés de l'établissement et la présentation des documents concernant les cadres de fonctionnement, les heures supplémentaires et le taux d'absentéisme. » ...

Ouahou ! ... Mais où est donc passé le rapport de force du syndicat majoritaire qui a besoin aujourd'hui de déclencher un mouvement de grève simplement pour être reçu par la Direction ?

Et sa position sur les budgets de l'hôpital d'avant les élections ne serait-elle que mensonge ? Ou d'ici quelques jours dira-t-il, qu'il a été une nouvelle fois manipulé par la Direction ? Dans tous les cas, le syndicat majoritaire est seul responsable de ses propos et nous ne le croyons pas naïf !

SUD le syndicat qui vous met des yeux, là où d'autres vous mettent les mains !



La position de SUD sur la grève illimitée débutant le 15 novembre ?



Vous êtes nombreux à nous demander la position de SUD concernant ce mouvement : SUD appelle à l'unité et à la solidarité dans toutes les luttes pour que les salariés obtiennent satisfactions, mettant de côté toutes les divergences existantes entre les organisations syndicales ... malheureusement, il n'y a aucune revendication pour les personnels dans le préavis de grève déposé pour le 15 novembre ...

... SUD attend donc du syndicat dépositaire du préavis de grève l'annonce d'une assemblée générale des personnels, sa volonté d'agir en inter syndicale, sa volonté d'unir toutes et tous les salariés et l'élaboration d'un cahier des revendications des personnels ...

Il ne s'agit pas pour SUD d'être reçu par la Direction et d'annoncer ensuite : « Par notre détermination, voilà ce que nous avons obtenu » ... en ne lâchant que les miettes que la Direction proposera, il s'agit au contraire pour SUD, de développer un réel rapport de force qui obligera la Direction à écouter et répondre aux exigences des personnels de l'hôpital !

Seuls, les syndicats ne peuvent rien ! Ensemble, dans l'unité, syndiqués, non syndiqués, tout devient possible !

Alors pas d'hésitation SUDistez-vous !

Le poing SUD

GREVE le 06 décembre



05 décembre 2011

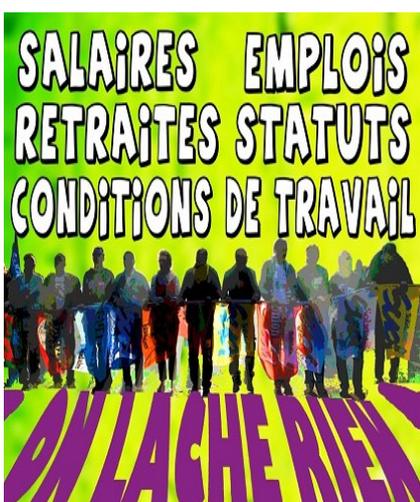
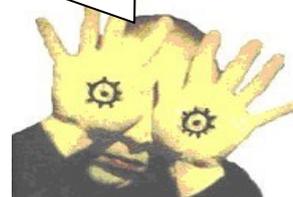
*Les promesses électorales ?
 C'est du passé !
 Bienvenue dans la réalité !*

Le 08 novembre 2011, le syndicat majoritaire de l'établissement déposait un préavis de grève générale pour le 15 novembre, auprès de la Direction du Centre Hospitalier d'Arras.

Aujourd'hui, le syndicat dépositaire du préavis continue à faire cavalier seul, se retranchant derrière sa représentativité à 75% ... D'une grève générale, il appelle le 06 décembre, les salariés à une grève factice à 14H00 ! Quel but ? Redorer son blason par presse interposée ? Ou faire gagner les salariés sur leurs revendications, auxquels il a délibérément menti avant les élections ?

SUD n'est pas convaincu des bonnes intentions du syndicat majoritaire mais ne voudrait pas que lui soit reproché le manque d'unité sur cette première bataille. SUD est solidaire du mouvement et laisse le choix à ses adhérents et sympathisants de se joindre à la lutte et au mouvement de grève auquel il n'a pas été invité.

SUD le syndicat qui vous met des yeux, là où d'autres vous mettent les mains !



Même si avant les élections le syndicat majoritaire affirmait qu'il suivait les comptes de l'établissement au quotidien, que grâce à lui, les nombreuses embauches amélioreraient les conditions de travail, que le travail de l'encadrement de la gériatrie était exemplaire ... En gros tout ce qu'il dénonce aujourd'hui est ce que dénonçait SUD avant les élections ... SUD s'associe à la lutte des salariés !

Seuls, les syndicats ne peuvent rien ! Ensemble, dans l'unité, syndiqués, non syndiqués, tout devient possible !

Alors pas d'hésitation SUDistez-vous !

FLASH de 13H00



05 décembre 2011

Sortie d'une réunion avec la Direction des Ressources Humaines, des Services de soins infirmiers, de la Gériatrie, de la Logistique ...

- 1 Aide soignante est déjà recrutée pour le C C M Pierre Brunet pour palier à l'absentéisme ...
- 6 renforts seront alloués à la gériatrie pour les fêtes de Noël ...

SUD a défendu les conditions de travail des salariés, la prise en charge des résidents et demandé une nouvelle fois la NBI pour les aides soignant(e)s des EHPAD ...

La seule réponse de la Direction : Y A PAS DE SOUS !

- L'erreur de prévisions de budget du personnel viendrait de la D.R.H. ... Question : Comment le conseil de surveillance avec son contrôle quotidien a-t-il pu ne pas le voir ? Et surtout, comment des représentants syndicaux ont-ils pu dire le contraire avant les élections ?

SUD a toujours dit que les budgets du personnel étaient insuffisants ... et n'a jamais cru les propos électoraux rassurants ...

Le poing SUD



**S'il est vrai que nous
 avons des devoirs,
 nous avons également des droits !**

Organisation du travail Principe !

Le travail est organisé à l'intérieur d'une période dénommée **cycle de travail**.

La **durée de travail se répète à l'identique** d'un cycle de travail à l'autre.

La **durée minimale** d'un cycle de travail ne peut pas être inférieure à 1 semaine, sa **durée maximale** ne peut pas être supérieure à 12 semaines.

Temps de travail effectif : c'est les temps pendant lequel les agents sont à la disposition de l'employeur et doivent se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles.

Nota : Le temps d'habillage et de déshabillage, les transmissions et la restauration (lorsque les critères de définition du travail effectif sont réunis) sont considérés comme temps de travail effectif.

Décret 2002-8 : Congés Annuels

NOMBRE DE JOURS : Tout agent en activité toute l'année a droit à :

- 25 jours par an
- 1 jour de fractionnement (donné d'office)
- 2 jours «hors saison»
 Pour en bénéficier, entre le 1^{er} novembre et le 30 avril : 1 jour si 3 à 5 jours posés et 2 à partir du 6^{ème} jour posé.

REPOS COMPENSATEURS :

Les agents en repos variables effectuant au moins 20 dimanches ou jours fériés dans l'année bénéficient de 2 jours de repos supplémentaires.

BESOIN DE VACANCES ?
 MAIS ON VOUS A FAIT COMPRENDRE
 QU'IL ALLAIT FALLOIR ETRE ARRANGEANT.



**AU MOINS
 3 SEMAINES L'ETE,
 C'EST UN DROIT !
 FAISONS LE RESPECTER.**

QUAND POSER SES CONGES ANNUELS ?

Les congés annuels, tout comme les RTT, doivent être pris dans le courant de l'année en cours (1^{er} janvier au 31 décembre).

Les « hors saisons » doivent être posés entre le 1^{er} novembre de l'année en cours et le 30 avril de l'année suivante.

Le tableau prévisionnel des congés doit être mis à disposition des salariés pour le 31 mars au plus tard.

PERIODE ESTIVALE :

Tout agent a droit à 3 semaines consécutives de congés annuels en été, sauf contrainte impérative de service.

Les contraintes impératives sont celles qui ne sont pas prévisibles !

Le poing SUD

**S'il est vrai que nous
avons des devoirs,
nous avons également des droits !**



Centre Hospitalier d'ARRAS
Téléphone : 03.21.21.13.16 ou poste 31 336
Email : syndicat.sud@ch-arras.fr
Site : http://sud.sante.arras.free.fr

Décret 2002-9 : Les 35H00 Règles de Bases !

L'organisation du temps de travail doit, en toutes circonstances et pour tous les agents, respecter les garanties suivantes :

LES REPOS :

- 1 repos quotidien de 12 heures consécutives minimum.
- 1 repos hebdomadaire de 36 H consécutives minimum.
- 4 repos par quinzaine, avec au moins 2 d'entre eux consécutifs et contenant un dimanche.

AMPLITUDE DE LA JOURNEE DE TRAVAIL :

- 10H30 maximum par jour.
- Cette durée ne peut pas être fractionnée en plus de deux vacations d'une durée minimum de 03 Heures.

LA DUREE DE TRAVAIL EFFECTIF :

- 09 heures maximum par jour.
- 10 heures maximum par nuit.
- 48 heures maximum sur 7 jours (*heures supplémentaires comprises*)

PAUSE DE 20 MINUTES :

- Cette pause est accordée lorsque la durée du temps de travail quotidien est supérieure à 06 heures consécutives.
- Elle peut être prise en plusieurs fois et il n'est pas obligatoire d'attendre que les 06 heures de travail consécutif soient effectuées.

R.T.T.

Les journées RTT peuvent être prises en dehors des cycles de travail !

- 39H00 par semaine = 20 RTT par an
- 38H00 par semaine = 18 RTT par an
- 37H30 par semaine = 15 RTT par an
- 37H00 par semaine = 12 RTT par an
- 36H00 par semaine = 6 RTT par an

La journée de solidarité est déduite des journées RTT ou des heures en marge !



G.P.A.D. / R.P.S.

A peine dix jours après les élections, SUD est intervenu par courrier auprès de la Direction (DG, DRH et DSSI), concernant la Gestion des Postes pour les Agents en Difficultés.

En effet, SUD a été alerté par des agents bénéficiant de postes de travail aménagés à leur condition de santé de la brutalité avec laquelle ils apprenaient leur sortie de cette adaptation.

Ainsi, en quelques jours, ils étaient convoqués devant la médecine préventive sans motif annoncé, ils étaient conviés à un entretien devant le Directeur des Services de Soins Infirmiers et affectés à un nouveau service.

SUD a donc attiré l'attention de la Direction sur cette méthode, en rappelant que bon nombre des agents reclassés étaient atteints de troubles psychologiques et non physiques et qu'il était d'autant plus difficile d'apprécier leur état de santé.

SUD a demandé que la procédure de sortie de la G.P.A.D. soit soumise au groupe des Risques Psycho-sociaux. En effet, il nous paraît plus que judicieux de protocolariser et d'humaniser cette démarche de réaffectation des agents bénéficiant de postes aménagés ou adaptés.

SUD a également rappelé que ces postes aménagés ou adaptés doivent, quand cela est envisageable, être proposés aux agents de façon provisoire, que le maximum doit être fait pour que les hospitaliers en difficultés soient aidés et puissent reprendre leur activité professionnelle d'origine, tout en précisant que certains personnels soignants ne pourront plus exercer près des patients ou des résidents et que pour eux, il est impératif de trouver d'autres solutions que les congés pour maladies.

SUD espère que cette vague d'exclusion de la G.P.A.D. n'est pas orchestrée pour combler l'absentéisme en progression dans certains secteurs et qu'une attention particulière sera toujours présente pour les personnels en difficulté et en souffrance.



Permanenciers Auxiliaires de Régulation Médicale

ENFIN !

Les arrêtés du 21 octobre 2011 concernant la mise en place des concours pour permettre aux Permanenciers Auxiliaires de Régulation Médicale d'accéder à la catégorie B sont parus au journal officiel du 27 octobre 2011.

SUD a demandé à la Direction dans un courrier en date du 07 novembre, de mettre en place ce concours et d'informer les agents du SAMU pouvant bénéficier de ce reclassement, des modalités le plus rapidement possible.

SUD a également demandé que ce concours soit organisé dans l'esprit des négociations nationales et qu'il ne soit pas l'occasion d'écarter certains agents exerçant la fonction de PARM depuis déjà plusieurs années.

HAUSSE DU SMIC

De plus en plus de salariés plafonnent au SMIC

La conséquence immédiate de la hausse du SMIC pour **tous les agents de la Fonction Publique, dont l'indice majoré est inférieur à 301 : Un salaire inférieur au SMIC !**

Pire, le gouvernement, au lieu de revoir les grilles indiciaires, a décidé de verser une « *indemnité compensatrice* » à ces agents (différence entre leur salaire et le SMIC). **En clair, cela signifie que tous les collègues qui ont un indice inférieur ou égal à 301 plafonnent désormais au SMIC !** Et cela fait du monde !

ASHQ, AEQ, Adjoints Administratifs, AS, AP, OPQ, Agents de Maîtrise, Maîtres Ouvriers ... Tous sont pénalisés et voient leur salaire de début de carrière plafonné au SMIC pendant 5, 8 ou 12 ans consécutifs ! Quant aux autres catégories, elles se rapprochent elles aussi mécaniquement du SMIC, ainsi les Adjoints des Cadres Hospitaliers et les Secrétaires Médico Administratives commencent leur carrière à l'indice 310 (3 % au-dessus du SMIC) ; les diététiciens, manipulateurs radio, kinés à l'indice 327, (8,6 % au-dessus) ; les infirmières (pourtant reclassées en catégorie A) à l'indice 349 (15 % au-dessus) ...

Ces chiffres parlent seuls : tous les salariés s'appauvrissent et, parmi nous, une fraction de plus en plus importante n'a même plus les moyens de palier aux dépenses minimales du quotidien !

Salariés du public comme du privé, il est urgent d'exiger de véritables hausses des salaires pour que chacun puisse vivre dignement !

SUD revendique une augmentation de 300 € pour tous !

Transport des Personnes et Consultations Externes

PAS DE JETON , PAS DE FAUTEUIL ...

Le lendemain de l'inauguration du nouveau « service de distribution » des fauteuils roulants, SUD a interpellé la Direction concernant un sérieux dysfonctionnement.

Ambulanciers du secteur privé, sapeurs pompiers, brancardiers de l'hôpital auraient des jetons leur permettant de disposer de ce nouveau service ... et les consultations externes n'auraient qu'un seul fauteuil mobile mis à disposition par spécialité.

Cette organisation, qui n'a fait l'objet d'aucune information en instance, a montré dès le premier jour ses limites et SUD a demandé une amélioration immédiate.

Comme exemple, nous vous relatons ce que nous avons constaté : Un ambulancier du secteur privé, après avoir utilisé un fauteuil roulant pour mener un patient aux consultations externes, a déposé son client en salle d'attente et est reparti avec le fauteuil pour le remettre à disposition dans le hall (ou plutôt pour récupérer son jeton). Le service des consultations externes ne disposant pas de suffisamment de fauteuils a été ainsi mis en difficulté pour prendre en charge ce patient.

Au-delà de cette difficulté, c'est l'image de l'hôpital qui est ternie. En effet, la prise en charge des clients par des sociétés privées est facilitée et améliorée grâce à de l'argent public, alors que les mêmes moyens matériels ne sont pas mis à disposition pour permettre aux personnels hospitaliers la continuité de la qualité de cette prise en charge.

SUD espère que ce dysfonctionnement est pris en compte et que les moyens sont d'ores et déjà mis à la disposition des personnels hospitaliers et des patients de l'hôpital qui ne viennent pas accompagnés par des professionnels.



HUMOUR

Nous sommes en 50 avant Jésus Christ ...

Toute la Gaule est occupée par les Romains ...

Toute ? NON ! Un village d'irréductibles Gaulois résiste encore et toujours à l'envahisseur ...

Et la vie n'est pas facile pour les garnisons de légions romaines des camps retranchés de Babaorum, Aquarium, Laudanum et Petitbonum ...

Vous connaissez la suite ? Non ? Et bien vous allez connaître la version locale !

Bienvenue au CHA

Nous sommes en l'an 11 du troisième millénaire.

Toute la France est occupée par la ROME de le finance et de ses créanciers ... Toute ? NON !

Un syndicat d'irréductibles résiste encore et toujours à l'envahisseur.

Et la vie n'est pas facile pour la Direction de CAPHARNAUM et sa légion de mercenaires réélus. Ainsi commence le récit des actions de CH'TI SUDIX.

L'action se situe dans la cité de NEMETACCUM (ARRAS) ... Dans le camp retranché de CAPHARNAUM juste avant les élections des représentants du peuple.

SUDIX, petit mais intrépide, dénonce les emprunts toxiques que le monde de la finance inflige en toute impunité à l'ensemble des services publics.

N'ayant pas compris le sens de la démarche, MOS FEMINA (Grand Consul de Capharnaüm) a fait publier dans la presse locale un démenti sur le « tract mensonger ».

C'est ainsi que SUDIX a été victime d'une conspiration journalistique fomentée par les tribuns impétrants POLITICUS et DEMAGUS, des sénateurs MINUS et CHRISTI ANGELUS et du Consul MOS FEMINA avec la bienveillance de la rédaction de la « VOX NORDIS ».

Nul besoin de potion magique, il a suffi à CH'TI SUDIX d'un peu de patience.

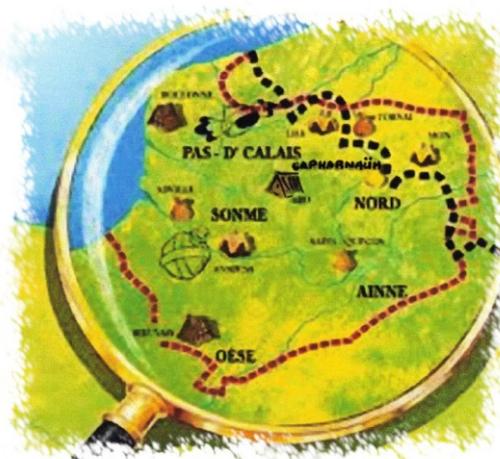
En effet, une fois la trêve des confiseurs et des élections passées, déontologie journalistique oblige, la « VOX NORDIS » a bien été obligée de lever le couvercle du chaudron et de publier les chiffres que SUDIX avait dévoilés antérieurement.

Cette fois, il n'est plus question de « tissus de contres vérités » ou encore de « politique de la peur » mais de chiffres, de graphiques et autres commentaires mettant en exergue la vérité vraie.

Peu importe, le but n'était-il pas de casser du SUD sur le dos de la crédulité des votants et ainsi affaiblir un empêcheur de tourner en rond ?

Blablabla ... Blablabla ... Un croquis vaut mieux qu'un long discours.

En ces temps de disette et de morosité, SUDIX a décidé d'en rire et de vous narrer, avec humour, la suite en bande dessinée...





FICHE CONTACT

Mme Mlle M

Nom de Naissance

Prénom

Grade / Profession

Service

Adresse

.....

.....

.....

Email

Téléphone(s)

Vous désirez être informé ou nous rejoindre dans nos actions de tous les jours,

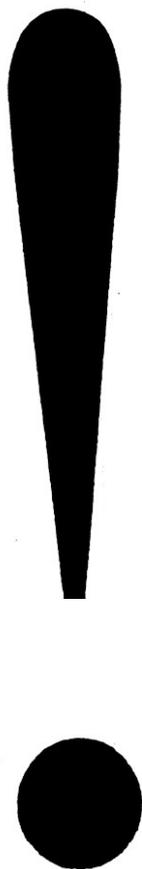
retournez la demande d'informations ci-dessus par courrier à :

***Syndicat SUD Santé Sociaux Centre Hospitalier d'Arras
Boulevard BESNIER – BP 914 / 62 022 ARRAS CEDEX***

appelez-nous au 03.21.21.13.36 ou poste 31 336

contactez-nous par E-mail à l'adresse sud.sante.arras@free.fr ou syndicat.sud@ch-arras.fr





Solidaires Unitaires Démocratiques

*SUD Santé Sociaux – Centre Hospitalier d'Arras
Boulevard Besnier – BP 914 – 62 022 ARRAS Cedex*

Téléphone : 03 21 21 13 36 ou poste 31 336

E-Mail : sud.sante.arras@free.fr ou syndicat.sud@ch-arras.fr

Site → <http://sud.sante.arras.free.fr>

Syndicat Départemental SUD Santé-Sociaux du Pas de Calais

71 bis, rue Roger Salengro – 62 223 Saint Laurent-Blangy

Téléphone : 06 15 71 41 04 - E-Mail : sud.sante.sociaux.62@free.fr